chapeau

Par **Piper**, le **07/06/2006** à **15:29**

Pouriez vous m'expiquer ce qu'un chapeau dans une dissertation en droit public ? je ne comprend absolument ce que mon corecteur entend par là.

Par **akhela**, le **07/06/2006** à **15:38**

c'est une phrase introductive après le I et le II qui annonce le contenu de ton développement dans ton A/ et ton B/. (une annonce de plan quoi).

Par **Yann**, le **07/06/2006** à **15:39**

C'est une mini intro, mini annonce de plan. Ca s'intercalle entre ton I et le A. Et ça sert à introduire ton A et ton B. En gros tu fais une petite phrase pour dire ce dont tu vass traiter dans ta partie, et tu annonces les deux sous parties.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés